

Réunion du : 19 mai 2022 à Varennes-Vauzelles.

Procès-verbal N° 32

Présidence : M. Alain BUCHETON.

Présents : MM. TREPKA Nicolas – ARCHAMBAULT Anthony.

Secrétaire de séance : Mme Cécile TOURNOIS.

## 1 – FOOT A 11

### 1.1 - Demandes de modification de rencontres

➤ Championnat U18.

Match N° 50928.1 CS Corbigny 1 contre US La Charité 1 du 21 mai.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour jouer cette rencontre à 18h00.

Demande acceptée.

➤ Championnat U15 D1.

Match N° 50812.2 E-La Machine/St Benin/Charrin 1 contre CS Corbigny 1 du 16 avril.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour jouer cette rencontre le 28 mai.

Demande acceptée.

Match N° 50819.2 Snid 1 contre CS Corbigny 1 du 21 mai.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour jouer cette rencontre à 13h30.

Demande acceptée.

### 1.2 - Forfaits.

➤ Championnat U18.

Match N° 50922.1 US La Charité 1 contre E-ESN 58/Chantenay 1 du 14 mai.

- Forfait déclaré de l'équipe de E-ESN 58/Chantenay, amende 40€, match perdu 0-3, 1 point de pénalité.

Match N° 50924.1 E-Nevers Challuy Sermoise/Marzy 1 contre E-Guérigny Urzy/Prémery/Montigny 1 du 14 mai.

- Forfait déclaré de l'équipe de E-Nevers Challuy Sermoise/Marzy, amende 40€, match perdu 0-3, 1 point de pénalité.

## 2 – FOOT A 8

### 2.1 - Demande de modification de rencontre.

➤ Championnat U13 D3 poule B.

Match N° 51017.2 FC Nevers Fém. 3 contre La Charité Fém. 2 du 21 mai.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour reporter cette rencontre au mercredi 1<sup>er</sup> juin à 16h00.

Demande acceptée.

### 3 – FOOTBALL D'ANIMATION

3.1 – Festi Pouss U11 le samedi 21 mai 2022 à St Benin d'Azy.

**Journée ouverte aux enfants U10 et U11 (nés en 2011 et 2012) licenciés ou non licenciés (un parent peut individuellement amener un voir plusieurs enfants).**

Arrivée des clubs pour 09h00 afin de mettre en place l'atelier.

Début de la 1<sup>ère</sup> rotation à 10h00.

Repas tiré du sac et possibilité de se restaurer sur place.

Fin de la journée aux environs de 16h30.

3.2 - Plateaux U9 le 21 mai 2022.

**Site d'accueil :**

AFGP 58

Chaulgnes

Clamecy

Nevers

St Père (reporté au 28 mai)

SNID

**Clubs visiteurs :**

FC Nevers Banlay – RC Nevers Challuy Sermoise – SLA 09 – JS Marzy

AS St Eloi – UF La Machine – AS Charrin – ALSC Montigny – AS Varzy – AS St Benin

CS Chatillon – FC Château/Arleuf – V Prémery – AS Pouilly ESN 58 – US St Pierre – ASA Vauzelles – AS Guérigny Urzy

E-Alligny – US Cosne – US La Charité

US Cercy – CS Corbigny – US Moulins – US Coulanges – ~~CS Chantenay~~ (absent excusé)

Le Président, Alain BUCHETON.



*Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F. La commission précise que les réponses apportées aux courriers/correspondances des clubs, n'appelant pas de décisions, ne sont pas susceptibles d'appel.*